

71 ème Critérium Jeanne d'Arc 2018  
**SALON NATIONAL D'ART PHOTOGRAPHIQUE**



PATRONAGE F.P.F. 2018-08

Organisé par le  
**PHOTO CINE CLUB ORLEANAIS**  
B.P. 71514  
45005 ORLEANS CEDEX



<b>Calendrier</b>	<b>Dates</b>
Dernier délai de réception	<b>10 mars 2018</b>
Jugement	<b>17 mars 2018</b>
Notifications	<b>24 mars 2018</b>
Ouverture du Salon	<b>7 avril 2018</b>
Clôture du Salon	<b>22 avril 2018</b>
Retour des Photos	<b>12 mai 2018</b>

**JURY**

**NOIR et BLANC**

Eric Rosier  
Gérard Laurenceau  
Jean Claude Matrion

Jean Yves Duchailut (Suppléant)

**COULEUR PAPIER**

Gérard de Temmerman  
Patrice Delatouche  
Hervé Martin

Jean Guy Roy (Suppléant)

# 71 ème Critérium Jeanne d'Arc 2018

## SALON NATIONAL D'ART PHOTOGRAPHIQUE

### Règlement

#### ARTICLE 1:

Ce salon est ouvert à tous groupements photographiques ou individuels sans restriction. Les membres d'un club ne peuvent être primés si l'un des juges fait parti de ce même club. Les membres du club organisateur peuvent participer, mais ne peuvent prétendre à une récompense ou comptabiliser les acceptations pour une distinction fédérale.

#### ARTICLE 2 :

2 catégories sont prévues: NOIR ET BLANC  
COULEUR PAPIER.

Le sujet est libre dans les 2 catégories. Ne sont acceptées que les photos n'ayant jamais participées à nos salons précédents.

#### ARTICLE 3:

L'ensemble de la sélection étant encadré par les organisateurs, tout tirage reçu et quel que soit la dimension de l'image, doit être monté sur un carton léger (ép: maxi 2 mm) et mesurer précisément 30x40 cm. Aucun cadre, sous-verre ou attache n'est admis.

#### ARTICLE 4 :

Le nombre d'épreuves est limité à **4 par auteur** et par catégorie et **20 au total par club**.

#### ARTICLE 5:

Chaque expédition doit être accompagnée du bordereau récapitulatif rempli.

Chaque photo doit porter au dos:

- le titre de l'œuvre.
- le numéro d'ordre sur le bordereau.
- le nom du club.
- le nom de l'auteur.
- l'adresse de retour.

#### ARTICLE 6

Frais de participation:

- Individuels: **14 € Membres FPF : 12 €**
- Clubs : **20 € Clubs FPF : 18 €**

Paiement par chèque à l'ordre du P.C.C.O.

Les colis reçus sans **les frais de participation** ou hors délais ne sont ni jugés, ni réexpédiés. Une adresse mail par colis est demandée pour l'envoi des notifications.

Les résultats seront publiés sur le site internet du PCCO.

#### ARTICLE 7:

Des prix, des médailles, des diplômes récompensent les meilleures œuvres.

Le prix du "Critérium Jeanne d'Arc" récompense le meilleur club.

Un catalogue du salon est envoyé à chaque auteur.

#### ARTICLE 8:

Le P.C.C.O. se réserve le droit de reproduire les meilleures œuvres dans le cadre de la promotion du salon ainsi que de son catalogue, sauf interdiction de l'auteur à préciser au dos de l'œuvre et sur le bordereau d'envoi.

#### ARTICLE 9:

Les organisateurs s'engagent à prendre le plus grand soin des photos mais déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration.

#### ARTICLE 10:

Envoi en port payé par la poste, non recommandé, dans un emballage rigide servant pour le retour à **PHOTO CINE CLUB ORLEANAIS**

**B.P. 71514 45005 ORLEANS CEDEX 1**

**ARTICLE 11:** La participation implique l'acceptation du présent règlement.